

Marchés publics et privés

RAVAUX

- ES183900 -



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

SOCIÉTÉ D'HABITATION DES ALPES - LURALIS : SERVICE MARCHÉS - 74 OURS BECQUART-CASTELBON, CS 1229, 38506 VOIRON CEDEX.

Référence acheteur : DIEMOZ CS.

L'avis implique un marché.

**Objet : DIEMOZ (38790) - 1 rue Mar-
tand - Aménagement de 9 logements
catifs dans l'ancienne école maternelle
7 garages.**

Procédure : Procédure adaptée.

Forme du marché :

Prestation divisée en lots : Oui.

Lot N° 20 : TERRASSEMENT - VRD

Lot N° 30 : DEMOLITION - GROS-ŒUVRE

Lot N° 35 : CHARPENTE - COUVERTURE - ETANCHEITE

Lot N° 41 : MENUISERIE EXTERIEURE PVC

Lot N° 42 : MENUISERIE INTERIEURE BOIS

Lot N° 45 : DOUBLAGE - CLOISON - PLAFOND SUSPENDU

Lot N° 50 : CARRELAGE - FAIENCE

Lot N° 52 : SOL SOUPLE

Lot N° 55 : PEINTURE

Lot N° 60 : MENUISERIE ACIER - SERRURERIE

Lot N° 61 : GARAGE PREFABRIQUE

Lot N° 70 : FACADE

Lot N° 85 : ELECTRICITE - COURANT FAIBLE

Lot N° 90 : PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE - VEN-
TION

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avanta-
gée appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier
charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou
document descriptif).

Remise des offres : 17/10/19 à 17 h 00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 20/09/2019.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie
matérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser
des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur :
www.marchespublics.ledauphine-legeales.com

- ES183918 -



MISE EN CONCURRENCE

Identification de l'organisme : Advivo,
Mairie Publique de l'Habitat, 1 square de la
Solidarité, BP 20124, 38209 VIENNE CE-
DEX.

<https://agysoft.marches-publics.info>

Mode de passation : Procédure adaptée.

**Objet : Travaux de remplacement des
portes de halls d'immeubles et réalisation
d'installation de contrôle d'accès inter-
phonie, résidence Les Genêts à Pont-Evê-
e.**

Lot 1 : Serrurerie - Portes de hall
Lot 2 : Courant faible - Contrôle d'accès interphonie

Durée : 3 mois.

Date limite de remise des offres : 10/10/2019 A 12 H 00.

Critères de jugement des offres :

1 - Prix des prestations comptant pour 60 %

2 - Valeur technique comptant pour 40 %

Dossier à retirer auprès de :

<https://agysoft.marches-publics.info>

Renseignements techniques et administratifs :

<https://agysoft.marches-publics.info>

Dossier à déposer auprès de : Sus mentionné.

Date d'envoi : 20/09/2019.

- ES183606 -



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**REVENTIN VAUGRIS : Madame le Maire
- Place de l'Eglise, 38121 REVENTIN VAU-
GRIS - Tél : 04 74 58 80 17.**

L'avis implique un marché public.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres
pouvoirs adjudicateurs.

DCE, dépôts et questions sur :

<http://agysoft.marches-publics.info>

**OBJET : AMENAGEMENT DU QUAR-
TIER VAUGRIS.**

Type de marché : Travaux - Mode : Procédure adaptée.

Code NUTS : FRK24.

DESCRIPTION :

La présente consultation concerne les travaux d'aménage-
ment du quartier Vaugris sur la commune de Reventin-Vaugris.

La procédure d'achat de cet avis est couverte par l'accord sur
les marchés publics de l'OMC : Non.

Forme :

Prestation divisée en lots : Oui.

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

La procédure de passation est : La procédure adaptée ou-
verte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1,
R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Le marché comprend 2 lots. Chaque lot comprend une tran-
che ferme et des tranches optionnelles.

Les variantes à l'initiative des candidats sont autorisées pour
le lot n° 1 dans les conditions définies au règlement de la con-
sultation article 2.3. Dans le cas où des variantes seraient pro-
posées, l'entreprise devra obligatoirement répondre à l'offre de
base.

Lot n° 1 : Voirie et Réseaux Divers : La durée d'exécution
des travaux est de maximum 8 semaines (hors période de pré-
paration) pour la TF (secteurs 1, 2 et 3), 2 semaines pour TO 1,
1 semaine pour la TO 2 et 2 semaines pour la TO 3.

Lot n° 2 : Espaces verts : La durée d'exécution des travaux
est de maximum 4 semaines (hors période de préparation) pour
la TF (secteurs 1 et 2), 2 semaines pour la TO 1, 1 semaine pour
la TO 2 et 2 semaines pour la TO 4.

Conditions relatives au contrat :

Cautionnement retenue de garantie de 5 % qui peut être rem-
placée par une garantie à première demande. Garantie à pre-
mière demande couvrant 100 % du montant de l'avance.

Financement : prestations réglées par des prix unitaires ac-
tualisables pour la TF et révisables pour les TO. Délai global de
paiement des prestations de 30 jours.

Forme juridique : Aucune forme de groupement imposée à
l'attributaire du marché. Cependant, il est précisé qu'en cas de
groupement conjoint attributaire, le mandataire sera obligatoirement
solidaire de chacun des membres du groupement pour ses
obligations contractuelles à l'égard de la commune. Interdiction
de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de
candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupe-
ments ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Conditions de participation justifications à produire quant aux
qualités et capacités du candidat : Documents à produire obli-
gatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'en-
tre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner ;

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en
règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle
a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L.
5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail,
concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre
d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet
du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices dispo-
nibles ;

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assu-
rance pour les risques professionnels. - Déclaration indiquant les
effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du person-
nel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des
cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécu-
tion pour les travaux les plus importants ;

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement
technique dont le candidat dispose pour la réalisation de mar-
chés de même nature.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avanta-
geuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier
des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou
document descriptif).

Remise des offres le 18/10/19 à 12 h 00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :
Français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doi-
vent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour pré-
senter leur candidature, les candidats utilisent soit les formulai-
res DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat)
disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr, soit
le Document Unique de Marché Européen (DUME). La transmis-
sion des documents par voie électronique est effectuée sur le
profil acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie
électronique sont définies dans le règlement de la consultation.
Numéro de la consultation : 19REVENTINO1. La visite est forte-
ment conseillée. Le site est libre d'accès. La présente consulta-
tion pourra faire l'objet d'une négociation.

Recours Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, BP
1135, 38022 GRENOBLE CEDEX - Tél : 04 76 42 90 00 - Fax :
04 76 42 22 69 - Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délais d'introduction des recours :
Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du
Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé
avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux arti-
cles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans
les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine
juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant
être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la con-
clusion du contrat est rendue publique.

Envoi le à la publication : 09/2019.

69 - RHONE

AVIS ADMINISTRATIFS

- ES184091 -

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE SAINT-FORGEUX

**ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE
AU PROJET DE MODIFICATION N°1
DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)**

**Du Lundi 14 octobre 2019 à 9h00
au Mardi 29 octobre 2019 à 19h30**

Dans le cadre de la procédure de modification du PLU de
SAINT FORGEUX, il sera procédé à une enquête publique por-
tant sur le projet de modification n° 1 de PLU prescrit par les
arrêtés du Maire du 19 juin 2019 et du 17 septembre 2019 sou-
mettant cette modification à une enquête publique.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du
dossier déposé en mairie de SAINT FORGEUX, 51 Place de la
Mairie 69490 SAINT FORGEUX, aux heures et jours habituels
d'ouverture suivants :

- Mardi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30,

- Mercredi de 09h00 à 12h00

- Vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté gratuitement sur un poste informatique dédié en Mairie, aux jours et heures d'ouverture habituels susvisés.

Il sera également consultable sur le site internet de la Commune avant l'enquête publique, et pendant toute la durée de celle-ci, à l'adresse suivante : www.saint-forgeux.fr

Les informations pourront être demandées sur ce projet de modification du PLU auprès de la Commune et plus particulièrement du **Service Urbanisme**.

La procédure de modification du PLU de SAINT-FORGEUX n'est pas soumise à évaluation environnementale suite à la décision de l'autorité environnementale en date du 04 septembre 2019.

Le Président du Tribunal administratif de Lyon a désigné Monsieur Michel LEGRAND, urbaniste, retraité, résidant à Lyon 3^{ème}, en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête papier en mairie de SAINT FORGEUX aux jours et heures habituels, ou les adresser par écrit, avant la date de clôture, à :

Monsieur Michel LEGRAND - Commissaire enquêteur
- Enquête publique relative à la modification du PLU de SAINT FORGEUX - Mairie, 51 Place de la Mairie
69490 SAINT-FORGEUX

Le public pourra également formuler ses observations écrites à l'adresse électronique suivante, à l'attention du commissaire-enquêteur : enquetepubliqueplu@saint-forgeux.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations en mairie de SAINT-FORGEUX les :

- Mardi 15 octobre 2019 de 10 Heures à 12 Heures

- Mardi 29 octobre 2019 de 17 Heures à 19 heures 30-

A l'issue de l'enquête, la décision susceptible d'intervenir est l'approbation de la modification n° 1 du PLU par le Conseil municipal, après modifications éventuelles résultant de l'enquête publique et des avis des personnes publiques associées.

Renseignements :

Toutes les modalités de l'enquête publique sont précisées dans l'arrêté municipal n° 62/2019 du 17 septembre 2019 affiché à la Mairie de SAINT FORGEUX, au lieu habituel d'affichage.

Toute information relative à la modification du PLU peut être demandée auprès de la Commune et plus particulièrement du Service Urbanisme.

Annonces légales et judiciaires

Le tarif annuel 2019 pour la publication des annonces judiciaires et légales dans le département du Rhône est, pour une ligne de 40 signes, de 1.95 € H.T. le mm/col (arrêté ministériel du 21/12/2017).

SOCIETES

- ES184087 -

Rectificatif à l'annonce publiée dans L'Essor Rhône du 20/09/2019 concernant NEW STONE RH, il fallait lire : 818 843 922 RCS LYON

- ES181999 -

A.B.4C

SARL au capital de 3 000 €
Siège social : **PLACE DE L'EGLISE - 69480 MORANCE**
822 452 983 RCS VILLEFRANCHE TARARE

L'assemblée générale extraordinaire du 02/09/2019, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.
Mention sera faite au RCS de VILLEFRANCHE TARARE.

Pour avis, la gérance

- ES182568 -

ALLIANCE BEAUTE

SARL en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège social : **250, Route de la Vallée**
69380 CIVRIEUX D AZERGUES
520 173 766 RCS LYON

Aux termes d'une décision du 31/08/2019, l'associée unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Nicolas GUISET, demeurant 49, Rue du Drivet - 69380 CIVRIEUX D'AZERGUES, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au GTC DE LYON, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

- ES182612 -

FLOCA

SARL au capital de 195 000 euros
Siège social : **ZA de la Ronze 241 rue des Carrières**
69440 Taluyers
RCS Lyon 45 241 359

Par délibération en date du 19 Septembre 2019 l'Assemblée Générale a décidé de nommer la société AUDIT CONSEIL EXPERTISE, domiciliée Axis Pôle de compétences- 52 rue Urban Leverrier-CS 41656- 25042 Besançon Cedex immatriculée au RCS de Besançon sous le n°309 277 275, en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire.

- ES183657 -

A.P.H SAS capital de 1 000 € Siège : **LE JUBIN 69490 SAINT FORGEUX** 802 963 298 RCS VILLEFRANCHE-TARARE. D'un PV de l'associé unique du 25 septembre 2019, il résulte que : Le siège social a été transféré, à compter du 25/09/2019, de **SAINT FORGEUX (Rhône), le Jubin, à LAVASTRIE (CANTAL), lieu-dit Cité de Grandval**. L'objet social de la société a été étendu, à compter du 25/09/2019, à l'activité suivante : L'exploitation de biens immobiliers. En conséquence, l'article 2 et l'article 4 des statuts ont été modifiés. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de AURILLAC.

- ES182569 -

ALLIANCE BEAUTE

SARL en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège social : **250, Route de la Vallée**
69380 CIVRIEUX D AZERGUES
520 173 766 RCS LYON

Aux termes d'une décision du 31/08/2019, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Le siège de la liquidation est fixé à 49, Rue du Drivet 69380 CIVRIEUX D'AZERGUES. M. Nicolas GUISET, demeurant à cette même adresse, ancien gérant de la Société, a été nommé en qualité de liquidateur. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC DE LYON, en annexe au RCS.

- ES183184 -

Par acte ssp à Feyzin du 15/09/19, il a été constitué la société :
Forme : SCI Dénomination :

FRANDEL

Siège : **17, rue du 11 Novembre 1918, 69320 FEYZIN** Objet : l'acquisition d'immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles et prise de participations **Durée : 99 ans Capital : 2 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire Gérance : François FERREIRA, demeurant 456, Chemin de Frontigny, à CHARLY (69) Delphine NEOLIER, demeurant 456, Chemin de Frontigny, à CHARLY (69) Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas représentant au moins les trois-quarts des parts sociales Immatriculation RCS LYON.**

Pour avis, La Gérance

- ES183186 -

Par acte ssp à Feyzin du 23/09 /19, il a été constitué la société :
Forme : SCI Dénomination :

NEOFER

Siège : **17, rue du 11 Novembre 1918, 69320 FEYZIN** Objet : l'acquisition d'immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles **Durée : 99 ans Capital : 1 236 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire Gérance : François FERREIRA, demeurant 456, Chemin de Frontigny, à CHARLY (69) Andrée NEOLIER, demeurant 28, Avenue de Gadagne à ST GENIS LES OLLIERES (69) Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas représentant au moins les trois-quarts des parts sociales Immatriculation RCS LYON.**

Pour avis, La Gérance

- ES183795 -

SCI SMGB

SC au capital de 2000 €
Siège social : **5 Rue Gabriel Lambeski, 69680 Chassieu**
801 400 979 RCS de Lyon

L'AGE du 17/09/2019 a décidé de transférer le siège social de la société **17 Bis Rue du Piâtre, 69720 Saint-Bonnet-de-Mure**, à compter du 17/09/2019. Mention au RCS de Lyon

- ES183405 -

GAPEAL'S

Aux termes d'une décision en date du 4 janvier 2019, l'associé unique a décidé : de transférer le siège social **40, avenue Henri BARBUSSE - 69100 VILLEURBANNE** au **91, montée Saint Germain - 01700 BEYNOST** et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

- ES183348 -

Par acte SSP du 20/09/2019, il a été constitué une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :

G-ACTIVE

Capital : 1.000 euros
Siège : 171 route de Vourles - 69230 SAINT GENIS LAVAL
Objet : L'acquisition, la gestion, l'administration et la disposition de tous biens immobiliers et plus généralement toutes opérations s'y rapportant.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS de LYON
Gérants : M. Christophe GRIENAY demeurant à MIONS (69780) 10 allée Paul Verlaine ; M. Olivier MAZERAN demeurant à FONTAINES SUR SAONE (69270) 1 rue Jean-Marie Charvieux ; M^{me} Sandrine THIEBAUX demeurant à REYRIEUX (01600) 3 chemin du Château

- ES183540 -

STAIR N CO

SAS au capital social de 340 000 euros
siège social : **91, montée Saint Germain**
01700 BEYNOST
825 093 412 RCS BOURG-ENBRESSE

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 3 janvier 2019, les actionnaires ont pris acte de la décision prise par Monsieur Sébastien ESCALIER de démissionner de ses fonctions de Président et a nommé en qualité de nouveau Président la société GAPEAL'S, société par actions simplifiée au capital social de 300 000 euros ayant son siège social 40, avenue Henri BARBUSSE 69100 VILLEURBANNE pour une durée illimitée, à compter de cette même date.

Aux termes de cette même assemblée les actionnaires ont décidé du transfert du siège social de la société au **40 avenue Henri BARBUSSE 69100 VILLEURBANNE** et à compter de cette même date.

- ES183704 -

LOIC JARDINS SERVICES

Société à responsabilité limitée
Au capital de 3 000 Euros
Siège social : **1 Allée des Acacias Les Hautes Roches**
69310 PIERRE-BENITE
810 113 092 RCS LYON

Suivant décisions extraordinaires de l'assemblée générale en date du 24/06/2019, il résulte que le siège social est transféré à **FAREINS (01480) 27 chemin des Franchises**, à compter du 24/06/2019. Les statuts sont modifiés en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE. Pour avis